

# Directeur de travaux

## Appellations couramment utilisées

Directeur de chantier, Responsable de la maîtrise d'œuvre d'exécution, Directeur de construction

## Appellations équivalentes en anglais

Site Manager, Site Superintendent, Construction Manager

## Description synthétique

Il anime et dirige l'équipe chargée de la maîtrise d'œuvre des travaux : moyens, assistance sous-traitance. Il est garant vis-à-vis du client et du Responsable de Projets du respect des principaux critères de réussite comme les coûts, les délais et la qualité.

## Activités principales

- Organiser la phase travaux d'un projet, et assurer la planification de toutes les opérations de suivi, de contrôle, de réception en liaison avec les équipes du client et les entreprises et autres intervenants participant aux travaux.
- Mettre en place l'équipe d'ingénieurs, techniciens, économiste, planificateur, qui participent aux missions liées à l'exécution des travaux ; définir les rôles, responsabilités, les temps alloués et les objectifs.
- Etablir les règles de coordination, communication et application des dispositions contractuelles et réglementaires.
- Assurer l'examen, le visa et le suivi des documents liés au contrôle technique et à la gestion des marchés travaux
- Participer au suivi du traitement des incidents et litiges
- Rédiger ou assurer le reporting nécessaire auprès du responsable de projets afin de permettre la rédaction éventuelle des avenants au contrat
- Emettre les ordres de service nécessaires à l'avancement des travaux.

## Activités accessoires

- rendre en charge le tutorat de stagiaires, d'apprentis, et d'ingénieurs et techniciens juniors.
- Réaliser des missions de consultant, d'expert en interne ou en externe

## Savoir-faire spécifique nécessaire

- Analyse des cahiers de charges et des marchés de travaux
- Analyse et maîtrise des risques qualitatifs, budgétaires et de planning
- Reporting et tableau de bord
- Conduite de réunions de chantier, pilotage et animation

## Connaissances spécifiques requises

Ses connaissances sont spécifiques en fonction du domaine d'application pour lequel il réalise les activités :

- Infrastructure : aménagements touristiques et de loisirs, aménagements urbains, barrages, hydraulique agricole et urbaine, hydraulique fluviale, ouvrages d'art, ports, aéroports, routes, systèmes de transport, télécommunications, tunnels...
- Bâtiment : bâtiments industriels, bureaux, logements, centres commerciaux, écoles, hôpitaux, gares, grands ouvrages fonctionnels, hôtels...
- Environnement : traitement des eaux, traitement et stockage des déchets, usine d'incinération, aménagements et développements ruraux...
- Industrie : aéronautique, agro-alimentaire, énergie : thermiques et hydrauliques, chimie, hydrocarbures, industries manufacturières, métallurgie/mécanique, nucléaire, pétrochimie, pharmacie, traitement des déchets...
- Connaissances techniques de son domaine de spécialisation (en termes de conception, de fabrication, de montage et de mise en route) :

- Génie civil : terrassements, chaussées, ouvrages d'art, ouvrages maritimes, ouvrages souterrains - tunnels
- Environnement : topographie, cartographie, écologie, hydraulique, pollutions, agronomie, acoustique, transport, traitement des déchets
- Géotechnique : géologie, géotechnique
- Aménagement urbain paysage, urbanisme, trafic, voirie réseaux divers
- Bâtiment : fondations, structures, corps d'état secondaires (architecturaux)
- Fluides et génie climatique : génie sanitaire/plomberie, climatisation/ventilation, froid, sécurité incendie
- Génie électrique : superstructures ferroviaires, électrotechnique/courants forts, courants faibles/VDI/télécoms/domotique, instrumentation
- Génie des procédés/génie industriel : chimie/pétrochimie, pétrole/gaz, biologie/pharmacie, mines/métallurgie, électronique/microélectronique/industries alimentaires, épuration de l'eau
- Logistique
- Génie énergétique : nucléaire, thermique, énergies renouvelables
- Génie mécanique : chaudronnerie, tuyauterie, fonderie, tôlerie, plasturgie, mécanique générale, micromécanique
- Economie et facteurs humains : économie, sociologie, ergonomie, sécurité.
- Maîtrise des techniques de management de projet
- Réglementations spécifiques à l'hygiène, à la sécurité et à la sûreté sur les chantiers

**Prérequis (expérience, diplômes, certifications ou habilitations particulières)**

- Technicien supérieur, Bac + 2, DUT, expérience minimale de 7 ans
- Diplôme d'ingénieur, expérience minimale de 4 ans.
- Formation éventuelle en fonction du secteur d'activité ou de l'organisation de la société permettant l'exercice du droit à titre accessoire.